

RECENSEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE ET DES PEPINIÈRES 2001

L'HORTICULTURE ET LES PEPINIÈRES : FORTE CONCENTRATION DES MOYENS DE PRODUCTION

Bien que marginal dans l'agriculture régionale, puisque moins de 1 % des exploitations agricoles se consacrent totalement ou partiellement à cette activité, le secteur de l'horticulture et des pépinières est cependant présent, principalement dans le Calvados. Au total, il occupe 645 ha, mobilise 806 équivalents temps plein et la production dominante concerne en 2001 les plantes à massif.

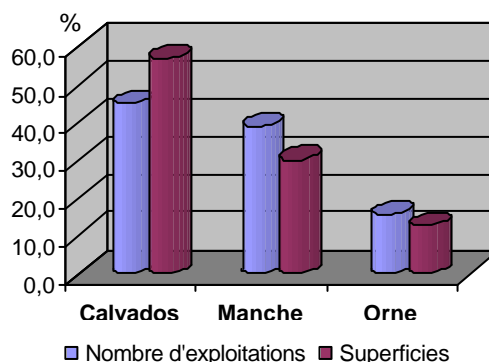
Avec 308 unités de production dénombrées en 2001, le secteur de l'horticulture et des pépinières, qu'elles soient ornementales, fruitières ou forestières, ne concerne que 0,9 % des exploitations agricoles de la région. Les exploitations de ce secteur connaissent une importante réduction depuis le précédent recensement : elles étaient au total encore 641 en 1989, soit un taux annuel de disparition de 4,3 % (ce taux est de 3,5 % pour les autres exploitations agricoles).

Les surfaces consacrées à cette activité sont aussi en retrait, de 60 ha en douze ans, et ne représentent plus que 645 ha aujourd'hui. On assiste donc à une forte concentration des moyens de production.

45 % des exploitations et 57 % des surfaces de Basse-Normandie sont implantées dans le Calvados, qui occupe ainsi la place de leader régional.

Sur l'ensemble des exploitations, la moitié exercent leur activité exclusivement en horticulture ornementale, et 34 % exclusivement en pépinières. Celles qui produisent en association fleurs et pépinières ne pèsent que pour 16 % du total.

Une activité prépondérante dans le Calvados



L'EMPLOI : près de 2 actifs par hectare cultivé

Les 308 exploitations bas-normandes ayant une activité d'horticulture ornementale ou de pépinières (*) ont occupé, uniquement pour ces activités, plus de 1 200 personnes au cours de l'année 2001. Compte tenu de la durée de travail, cela correspond à 806 emplois à temps plein (UTA). La majeure partie est assurée par les salariés (500 personnes pour 438 UTA).

Cependant, la main d'œuvre familiale représente une large part (430 personnes pour 300 UTA). Le complément est réalisé par des emplois saisonniers ou occasionnels : 340 postes, dont 145 d'une durée supérieure à trois mois fournissent 68 UTA.

Ces exploitations n'ont pas toutes une activité exclusivement horticole ; 61 d'entre elles réalisent d'autres activités agricoles, qui bien sûr nécessitent une part de main d'œuvre. C'est ainsi un total de 1 095 UTA qui sont recensées dans ces unités. Pour mémoire, l'ensemble de l'agriculture occupe 41 600 UTA.

Dans 90 exploitations, l'horticulture n'est pas la seule activité. Pour la moitié d'entre elles, c'est cependant l'activité dominante et le complément est assuré surtout sur une orientation de culture. Pour un quart, l'horticulture est un complément d'élevage bovin laitier, particulièrement dans la Manche, ou bovin viande, plutôt dans le Calvados. La vingtaine d'exploitations restantes a une activité dominante orientée vers la culture

Nombre d'UTA	Familiales	Salariés permanents	Saisonniers	Ensemble
Calvados sur l'exploitation agricole dont horticulture	156 133	273 241	33 32	463 405
Manche sur l'exploitation agricole dont horticulture	155 99	221 136	29 17	406 252
Orne sur l'exploitation agricole dont horticulture	77 68	91 61	22 19	190 148
Basse-Normandie sur l'exploitation agricole dont horticulture	389 300	586 438	84 68	1 058 806

Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

de céréales, le maraîchage mais aussi l'élevage de porcs, de moutons ou de chevaux. C'est dans le département de l'Orne que l'activité horticole est la moins diversifiée.

L'horticulture et les pépinières sont des activités nécessitant un potentiel d'emploi important au sein de l'agriculture. Ramené à l'exploitation, le ratio est deux fois plus élevé que dans l'ensemble et puisque ce sont des travaux qui utilisent relativement peu de surface agricole, ramené à la surface, le ratio est dix fois plus important.

L'emploi salarié y est largement répandu : plus d'une UTA sur deux est réalisée par un salarié permanent. La main d'œuvre familiale est en moyenne d'une UTA par exploitation, tout comme dans l'ensemble de l'agriculture. De même, le recours à la main d'œuvre occasionnelle représente un quart de l'emploi salarié permanent.

260 exploitations sont dites « professionnelles ». Elles occupent à elles seules 770 UTA horticoles, ce qui représente en moyenne environ 3 emplois à temps plein par unité de production. Cependant, il y a de grandes variations puisque le nombre d'emplois est inférieur à un temps plein dans certaines exploitations et peut dépasser 20 unités à l'autre extrémité.

Le Calvados, département dans lequel on trouve ces grosses exploitations, explique la moitié de l'emploi à lui seul, dans 106 exploitations professionnelles. En nombre de sites, il est précédé de peu par la Manche (108 exploitations) mais on n'y compte que 244 UTA. L'Orne est loin derrière avec 140 UTA pour 45 exploitations ; cela permet à ce département de respecter la moyenne régionale d'UTA par exploitation.

LES CHEFS D'EXPLOITATION : formation et technicité vont de pair

Les chefs d'exploitation horticole ou de pépinière sont plus jeunes, d'environ deux ans, que les chefs d'exploitations agricoles. La moyenne d'âge s'établit à 46 ans. Les femmes sont représentées dans la proportion d'une pour six exploitants. Elles ont généralement deux à trois ans de plus que leurs collègues masculins. Cependant, le département de l'Orne offre la particularité de compter des femmes dans une proportion légèrement supérieure, mais surtout de

huit ans plus jeunes que les hommes.

La formation générale des chefs d'exploitation s'arrête souvent au niveau secondaire court ; cependant 7 % disposent d'une formation supérieure. Les formations agricoles supérieures sont un peu plus fréquentes, pour 13 % des chefs d'exploitation ; pourtant plus d'un tiers ne dispose d'aucune formation initiale agricole.

Rapprochées des mêmes données sur l'ensemble des exploitations

agricoles, ces valeurs montrent nettement l'importance de la qualification dans le domaine de l'horticulture. Trois quarts des chefs d'exploitation disposent au moins d'une formation secondaire, agricole ou non. La formation continue est surtout le moyen de développer ses acquis. Outre le stage d'installation, elle est pratiquée par 7 % des chefs d'exploitation dont seulement cinq disposaient au mieux d'une formation initiale agricole primaire.

(*) sauf précision, le terme « horticulture » inclura l'activité de pépinière dans le reste du texte.

LES STRUCTURES : la fonction commerciale est assurée sur l'exploitation

Si les exploitations individuelles (206) restent nettement majoritaires, on voit apparaître sensiblement à égalité des GAEC, des EARL, des sociétés commerciales et d'autres personnes morales.

La présence, plus fréquente que dans l'ensemble, de ces deux dernières catégories s'explique du fait de l'importance de la commercialisation dans ce secteur d'une part, et par la présence des unités horticoles des municipalités et établissements scolaires d'autre part.

Plus d'un chef d'exploitation sur six (57) a des responsabilités dans une entreprise de parcs et jardins. Pour la moitié, ce sont des exploitations mixtes. Chaque autre quart consacre ses cultures soit aux fleurs soit aux arbres.

Un tiers des exploitants est aussi commerçant. Cette double fonction est tout aussi courante dans la production de fleurs que de pépinières.

Un exploitant sur cinq est adhérent à une organisation de producteurs

reconnue par le Ministère de l'Agriculture. La moitié de ceux-ci sont dans l'Orne, et on n'en compte qu'une dizaine dans le Calvados.

La région n'abrite le siège d'aucune de ces organisations. Les plus proches sont situées dans le Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Ille-et-Vilaine ; leurs compétences sont majoritairement orientées vers la fleur. La conjonction de ces deux phénomènes -spécialisation et proximité- explique la distribution géographique de ces adhésions.

LES EQUIPEMENTS : des serres bien entretenues

La région totalise 37,6 ha de superficie sous serre, dont 16,1 dans la Manche, 13,8 dans le Calvados et 7,7 dans l'Orne. Un tiers des exploitations ne dispose pas de tel équipement.

Globalement, c'est la serre verre qui est l'équipement le plus fréquent (17,9 ha), distançant cependant de peu les tunnels et bitunnels (16 ha). Sur ce point la Manche se distingue par l'inversion de cet ordre, mais surtout la présence quasi exclusive de serres plastiques multichapelles, qui représentent 16 % des abris hauts. Dans 80 % des cas, la serre verre est en verre minéral.

Dans la région, 29 % des surfaces de ces abris, présents dans la moitié des exploitations, ne sont pas chauffés, mais ce taux atteint 33 % dans la Manche. Quitte à assurer le chauffage, on ne se contente pas de la mise hors gel. Cette pratique représente un quart des serres bas normandes, mais seulement 20 % des serres ornaïses, et 30 % à nouveau des

serres manchoises. Ceci s'explique à la fois par le climat et par les pratiques : on a vu la spécialisation en fleurs ou en pépinières selon le département.

Il reste 4,7 ha de serres non rénovées depuis 1980, sensiblement uniformément répartis selon les départements. Ce sont donc les équipements de l'Orne qui ont le plus d'ancienneté. 15 exploitations bas-normandes ne disposent que de ce type d'équipement. En revanche, la Manche, avec plus de 56 % d'équipements neufs ou révisés depuis 1990, est le département le plus jeune. Dans la région, 58 exploitations n'ont que des serres « neuves ».

On utilise en Basse-Normandie alternativement l'air pulsé ou le fluide chaud comme mode de chauffage. Si l'équilibre est réalisé dans l'Orne, le rapport est de trois contre deux au profit de l'air dans le Calvados, et de l'eau dans la Manche.

Fioul domestique (pour moitié) et et gaz de réseau (pour un tiers) sont les principaux combustibles utilisés. Electricité, charbon, butane et fioul lourd concernent moins d'exploitations, tout réuni, que le propane à lui seul.

Trente exploitations disposent d'une chambre froide, pour un volume de 2 800 m³. Le volume standard de ces chambres est de 20 à 50 m³, mais il existe 5 unités, toutes dans le Calvados, qui disposent de chambres dont le volume dépasse, et parfois largement, la centaine de m³. Bien qu'il apparaisse chez certains pépiniéristes, cet équipement est surtout utilisé pour la conservation des fleurs coupées et des plantes en pot fleuries.

Les eaux de pluie sont récupérées dans 40 exploitations de la région. Le recyclage des eaux de drainage n'est installé que dans six d'entre elles. Ces équipements sont un peu plus fréquents chez les pépiniéristes que chez les horticulteurs.

L'HORTICULTURE ORNEMENTALE : l'essor des plantes à massif

645 ha de superficie brute sont consacrés à l'horticulture, mais, sur la campagne 2000/2001, 108 ha étaient en jachère. Ce sont bien sûr les pépinières de plein air qui sont le plus consommateur de surface, avec 435 ha. Restent ainsi 65 ha pour la culture principale de fleurs et plantes en plein air (dont à peine 3 ha sont installés sous abris bas) et 32 ha sous serre. 1 ha est utilisé

en cultures secondaires et 5 ha suffisent à la production de pépinières sous serres.

En terme de superficies, c'est le Calvados qui est le spécialiste des pépinières : près de deux tiers de la surface se situent dans ce département. Les fleurs et plantes de plein air sont pour moitié cultivées dans la Manche. C'est aussi là que se placent plus de la moitié des

pépinières sous serre et aussi la quasi totalité des cultures secondaires (associées au maraîchage). Les fleurs et plantes sous serres se répartissent par cinquième, à raison de deux dans le Calvados et dans la Manche, et un dans l'Orne : c'est cependant ce type de culture qui est le plus fréquent dans l'Orne.

Répartition des cultures ornementales	Plantes à massif		Plantes en pot		Fleurs coupées	
	Nombre d'exploitations	Surface en m ²	Nombre d'exploitations	Surface en m ²	Nombre d'exploitations	Surface en m ²
Plein air et abris bas	49	91 212	96	356 428	44	116 118
Sous serres et abris hauts	136	186 286	116	127 852	28	31 857
Total	139	277 498	133	484 280	51	147 975

Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

Les plantes à massif : la production s'adapte au besoin du consommateur...

139 producteurs couvrent le marché bas-normand. En 2001, la surface brute atteint 27,8 hectares. La surface moyenne se situe autour de 20 ares, alors qu'elle était de 12 ares en 1989. Le Calvados et la Manche se partagent à égalité environ 80 % des surfaces destinées à cette production, l'Orne vient en troisième position.

67 % des superficies sont cultivées sous serre contre 33 % en plein air. Cette tendance s'est inversée par rapport à 1989 ; en effet lors du dernier recensement horticole, 61 % des plantes étaient cultivées en plein air et 39 % seulement sous serres.

... et la production explose

En 12 ans, la production de plantes à massif s'est fortement accrue. Elle est en 2001 de l'ordre de 15 millions de plants contre 12 millions en 1989 (soit + 25 %).

Production de plantes à massif	2001		1989	
	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers
Pensée	119	2 972	172	1 556
Bégonia	127	1 496	191	2 167
Pélargonium peltatum	113	1 366	155	992
Primevère des jardins	110	1 208	142	720
Impatiens	125	1 040	172	646
Œillet d'Inde	126	910	196	932
Pétunia	122	831	176	782
Total	139	15 176	205	12154

Source : AGRESTE, Recensements de l'Horticulture 1989 et 2001

Dans chacun des trois départements, la production de plantes à massif constitue une part importante de l'activité horticole.

Le département de la Manche est le plus gros producteur de la région avec 35 % ; viennent ensuite l'Orne avec 34 % et le Calvados avec 31 % de la production régionale.

La pensée largement en tête

Les plantes en forte progression depuis 1989 sont principalement : la pensée (+ 91 %), la primevère des jardins (+ 68 %) et l'impatiens (+ 61 %). Le bégonia qui était la première production bas-normande de plantes à massif a régressé de plus de 30 % et atteint aujourd'hui 831 000 plants.

Plantes en pot : deuxième production bas-normande, première par sa superficie

Elle est réalisée par 133 producteurs sur 48 hectares (49 % de la surface horticole).

Malgré la diminution d'environ un quart du nombre de producteurs, la superficie a fortement augmenté en 12 ans, soit + 38 %.

Les cultures de plein air ou sous abris bas ont connu une progression soutenue (+ 50 %) ; elles représentent maintenant 73 % des surfaces alors que le nombre d'exploitations concernées a diminué d'un tiers.

Les superficies sous serres ou abris hauts sont par contre en progression moins rapide (environ 12 %) ; elles équivalent à 26 % de la surface.

En Basse-Normandie, c'est la Manche qui arrive en tête avec 28 hectares, soit 58 % de la surface et 59 producteurs. Les 51 exploitations du Calvados et les 23 exploitations de l'Orne atteignent respectivement 26 % et 15 % de la surface régionale.

La surface moyenne par exploitation occupée par cette production est passée de 19,5 ares en 1989 à

Production de plantes en pot : percée du Pélargonium	2001		1989	
	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers
Chrysanthème	158	541	133	418
Pélargonium	163	405	120	215
Bégonia	47	319	81	265
Cyclamen	84	274	93	212
Cinénaire	83	139	83	123
<i>Total plantes en pot fleuries</i>	<i>132</i>	<i>2 816</i>	<i>179</i>	<i>2 495</i>
<i>Total plantes en pot vertes</i>	<i>17</i>	<i>24</i>	<i>46</i>	<i>77</i>
Total	133	2 839	180	2 572

Source : AGRESTE, Recensements de l'Horticulture 1989 et 2001

36,4 ares en 2001. C'est encore dans la Manche qu'elle est la plus élevée avec 48 ares, alors qu'elle avoisine 32 ares dans l'Orne et 25 ares dans le Calvados.

Sur l'ensemble de la région, 2,8 millions de plantes en pot fleuries ont été produits en 2001, soit 9,5 % de plus qu'en 1989.

Parmi les principales productions, pélagoniums, cyclamens et bégonias ont enregistré les plus fortes hausses. Le pélagonium voit sa

production augmenter de 88 %. Les plantes traditionnelles de cimetières, chrysanthèmes (première production) et cinéraires représentent à elles seules environ le quart de la production de plantes en pot fleuries.

La production de plantes en pot vertes a été divisée par trois en 12 ans ; elle atteint maintenant environ 24 000 pots et 17 exploitations assurent cette culture contre 46 en 1989.

Fleurs et feuillages coupés : la tulipe toujours très appréciée

La production de fleurs et feuillages coupés provient à 63 % du Calvados, 33 % de la Manche et 4 % de l'Orne.

Alors qu'on constate une baisse du nombre d'exploitations horticoles produisant des fleurs coupées de 51 %, la diminution des surfaces consacrée à la mise en valeur de cette production n'atteint que 27 %. La surface moyenne a été multipliée par deux (29 ares en 2001). La répartition entre culture de plein air et culture sous serres a beaucoup évolué. Les surfaces sous serres ont plus que doublé alors que celles en plein air ont régressé de 16,5 %.

La culture de glaïeuls occupe la plus grande part de la superficie (20 %) ; viennent ensuite les fleurs et épis pour séchage (9 %) et les tulipes (5 %).

Production de fleurs et feuillages coupés	2001		1989	
	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers	Nombre d'exploitations.	Nombre de plants en milliers
Tulipe	22	713	42	284
Glaïeul	28	542	62	363
Rose	5	453	22	168
Fleurs et épis pour séchage	11	393	///	///
Lis	16	296	11	52
Total	51	3 623	103	2 952

Source : AGRESTE, Recensements de l'Horticulture 1989 et 2001

Quatre cultures dépassent 10 % de la production régionale de fleurs coupées.

C'est la tulipe qui arrive en tête : elle représente 20 % du total des fleurs et 22 exploitations en produisent. Les glaïeuls sont en deu-

xième position (15 %) sur 28 exploitations, suivis par les roses (13 %) qui ne sont produites que dans 5 exploitations.

Les fleurs et épis pour séchage, à la mode actuellement, atteignent 11 % de la production.

Plantes vivaces, aromatiques et aquatiques

Un nombre relativement important d'exploitations participent à ces productions. En effet, 67 exploitations (soit 29 %

de plus qu'en 1989) totalisent 616 ares. 49 d'entre elles produisent des vivaces, 38 des plantes aromatiques et 5 des plantes pour bassins.

La production régionale est assurée à 80% par le Calvados pour les vivaces et à 68 % pour les plantes aromatiques.

Commercialisation

La moitié des plantes à massif est vendue directement au consommateur sur l'exploitation ou sur les marchés de détail. Ce type de vente constitue 25 % des débouchés pour les plantes en pot et 38 % pour les fleurs coupées.

Pour les chrysanthèmes et pélargoniums, la destination première est la vente directe au consommateur (31,4 % et 30,5 %) alors que les autres plantes en pot partent majoritairement dans les jardinerie et chez les fleuristes (25 %).

Ces deux modes de commerce sont en effet bien placés puisqu'ils récupèrent 39 % de la production de fleurs coupées et 15 % des plantes à massif. Pour les roses, ce taux atteint même 79 %.

LES PEPINIERES : la fonte des exploitations

Etabli sur 440 ha, le petit monde des pépiniéristes ne regroupe plus que 154 producteurs en 2001, dont 105 se consacrent exclusivement à cette activité. Ils étaient encore 280 en 1989. On trouve le plus grand nombre d'entre eux dans le Calvados, puis dans la Manche et enfin dans l'Orne. Cependant, leur répartition géographique n'est pas sans lien avec leur spécialisation et les caractéristiques dominantes de chaque département. Ainsi, dans le Calvados, se situe le plus grand nombre de pépinières d'ornement, en relation avec le développement

des résidences principales individuelles ; on y trouve aussi, dans la région d'Ussy, les plus anciennes et les plus importantes pépinières forestières de la région ; en revanche, la Manche accueille les pépinières fruitières de préférence à ses deux voisins.

Le paysage de ces entreprises a considérablement changé au cours des vingt dernières années. La concentration touche d'abord les pépinières fruitières : 171 exploitations en 1980, 50 en 2001 (soit un taux de régression annuel de près de 6 %), avec une superficie

moyenne qui passe de 0,32 à 1,00 ha par exploitation. Les pépinières ornementales connaissent aussi le même phénomène mais moins accentué : diminution annuelle de 3,7 % du nombre d'entreprises, superficie globale en progression (+ 34 %), et augmentation de la surface moyenne de 1 à 2,4 ha par exploitation.

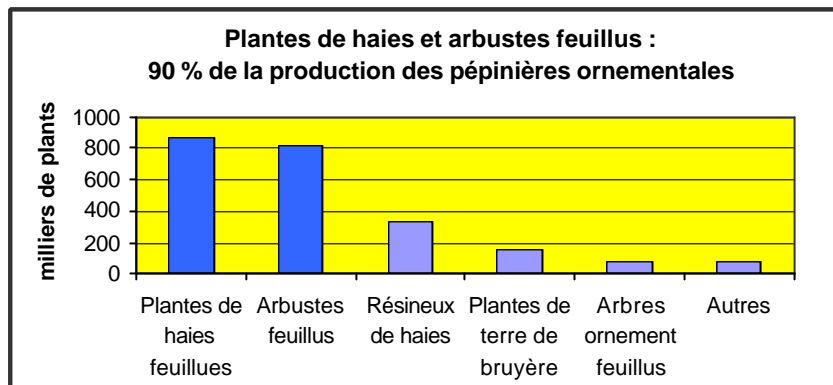
Enfin les pépinières forestières subissent une évolution bien différente : 5,1 % d'exploitations en moins par an, des surfaces qui diminuent aussi (- 4,5 % par an), en bref un secteur qui souffre.

Les pépinières ornementales : le rosier en chute libre

Le secteur des pépinières d'ornement compte aujourd'hui 137 producteurs sur 327 ha. La production se répartit essentiellement entre les rosiers et les arbres et arbustes.

Globalement, de plus de 107 000 plants en 1988, la production de rosiers est tombée en 2001 à 27 700 plants, constitués d'abord de rosiers polyanthas et floribundas, suivis par les rosiers buisson à grandes fleurs, élevés principalement dans la Manche. Toutes variétés confondues, le Calvados rivalise avec la Manche autour de 13 000 plants par an, tandis que l'Orne en produit dix fois moins.

Parmi les plantes d'ornement, les plantes de haies en feuillus, aux deux tiers élevés en pleine terre, constituent l'essentiel de la commercialisation, devant les arbustes



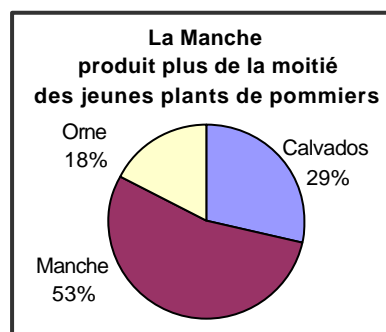
Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

feuillus, dont un sur deux est vendu en conteneur. Les résineux de haies et les plantes de terres de bruyère connaissent également une vogue certaine.

Au total, ce sont plus de 2,3 millions de jeunes plants qui sont produits dans la région, dont 54 % dans le Calvados, 33 % dans la Manche et 13 % dans l'Orne.

Les pépinières fruitières : « A tout seigneur tout honneur », le pommier en tête

Le secteur des pépinières fruitières produit dans son ensemble près de 60 000 plants par an, toutes variétés réunies. Mais l'une d'entre elles domine, et de loin, toutes les autres. En effet, le pommier représente à lui seul 71 % de la production, -pour 42 % en France-, devant le poirier qui ne pèse que pour 10 %, le cerisier et le prunier se partageant le troisième rang avec chacun 5 %.



Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

La répartition géographique de la production montre une nette prédominance de la Manche, qui produit plus de 53 % des pommiers et plus de 55 % des poiriers de la région, devant le Calvados (29 et 28 %) et l'Orne (18 et 17 %).

Contrairement aux plantes d'ornement, les jeunes plants d'arbres fruitiers sont élevés en pleine terre et commercialisés en racines nues à plus de 99 %.

Les pépinières forestières : une diversification nécessaire

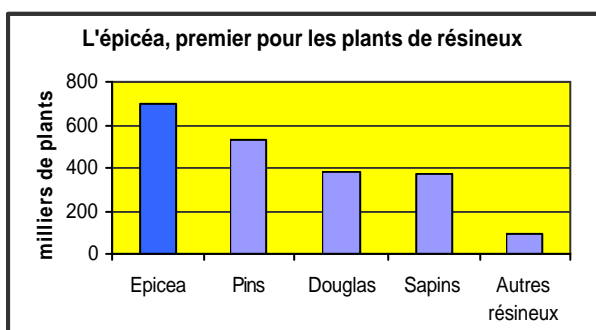
Ce sont près de 3,3 millions de jeunes plants forestiers qui ont été produits dans la région en 2001. Plus des deux tiers sont issus des pépinières calvadosiennes. Les essences présentes sont variées, mais globalement, on compte deux fois plus de résineux, où l'épicéa occupe le premier rang, que de feuillus, dominés par le chêne. La production spécifique de peupliers tient une place à part ; ces arbres sont produits en très petite quantité

(12 000 en 2001), majoritairement dans l'Orne.

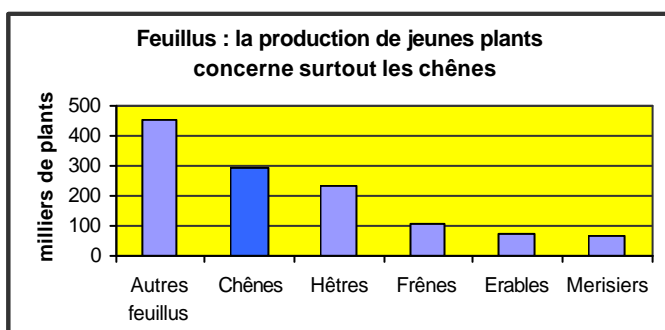
Alors qu'elles étaient encore 67 en 1980, les pépinières forestières ne sont plus que 26 dans la région en 2001, dont 15 sont contrôlées par l'administration forestière ; dans leur quasi totalité, elles exercent une activité diversifiée qui s'impose pour des raisons techniques et économiques. Les surfaces correspondantes ont cependant diminué moins vite, avec pour conséquence

une augmentation de la taille moyenne des exploitations qui est passée de 2 à 2,4 ha.

En 20 ans, le secteur a connu de profondes mutations : une forte diminution des surfaces en pépinières dans les années 80 (-40 %) a été suivie dans les années 90 par une forte diminution du nombre des exploitations (-50 %), entraînant des restructurations importantes.



Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001



Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

Bien qu'un peu éclipsés par les fortes zones traditionnelles de production que sont les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Aquitaine et Pays de la Loire, les trois départements de Basse-Normandie affirment cependant leurs spécificités locales. Sur les 22 régions métropolitaines, la production bas-normande se place au 9^{ème} rang pour les pépinières, qu'elles soient ornementales, fruitières ou forestières. Le classement est moins favorable (11^{ème} place) pour les productions horticoles. Les pépiniéristes bas-normands exploitent 3,1 % de la surface nationale des pépinières (hors jachères). Les cultures florales, pour leur part, n'en représentent que 1,4 %.

En horticulture, la Manche, département le mieux placé, occupe la 35^{ème} position, le Calvados se classe 42^{ème} et l'Orne 74^{ème}. Par contre, le classement est plus favorable pour les pépinières en général. Le Calvados, avec son vieux foyer de pépiniéristes de la région d'Ussy, pointe à la 15^{ème} place, la Manche à la 40^{ème} et l'Orne à la 61^{ème}.

Une main d'œuvre occasionnelle moins sollicitée

Le secteur de l'horticulture ornementale et des pépinières reste exigeant en main d'œuvre, surtout salariée. La part du travail des salariés permanents, dans les entreprises bas-normandes, est proche de la moyenne nationale. Par contre le taux de travail issu des chefs d'exploitations et membres de la famille y est légèrement plus élevé. Le recours à des salariés occasionnels est, quant à lui, nettement inférieur à la moyenne française (7 % du travail total contre 12 %).

Des serres et abris hauts de construction récente

Les surfaces en serres et abris hauts s'établissent en Basse-Normandie à 1,5 % de la surface recensée en France. Ce type d'installation représente le tiers de la surface horticole aussi bien en Basse-Normandie qu'au niveau national. Le département de l'Orne se distingue avec la moitié de la surface destinée aux fleurs cultivées sous abri contre 31 % dans les autres départements. Les serres en verres et multichapelles en

plastique concernent en Basse-Normandie moins de six m² sur dix contre près de sept sur dix en France.

Le développement du parc d'abris hauts s'est accéléré ces dernières années : 54 % des installations ont été construites ou rénovées dans la dernière décennie contre 38 % en France.

Des productions horticoles proches des consommateurs

Principales productions de la Basse-Normandie, les **plantes à massif** produites regroupent 2,2 % de la production nationale, 2,6 % de la surface et 2,9 % des producteurs. Plus de la moitié sont vendues directement au consommateur contre le quart au niveau national.

Les **plantes en pot fleuries** représentent 1,9 % de la production nationale, 2,7 % de la surface et des producteurs. Cependant certaines productions tirent leur épingle du jeu avec des ratios supérieurs à 3 % de la production française : en tête la Véronique (9 %) suivie de la Myrte (8%), du Cinéraire fleuri (7%). La production de **fleurs coupées** est peu pratiquée en Basse-Normandie, avec seulement 0,4 % du niveau national. Le Glaïeul est la première fleur coupée produite dans la région (2,5 % de la France).

La région bien placée en pépinières forestières et ornementales

Activité principale en Basse-Normandie, en terme de poids dans la production française, les **pépinières forestières** regroupent 4,1 % de la surface nationale, 0,5 %

des producteurs pour 5,5% des ventes totales. Les trois quarts de la surface régionale sont issus du Calvados. La production de peupliers est marginale (0,9 %). Par contre, la vente de plants de résineux et de feuillus est plus importante avec respectivement 5,8 % et 5,4 % des ventes nationales. Les résineux, épicéa en tête, représentent 63 % des ventes des produits régionaux, ratio légèrement supérieur à la moyenne française.

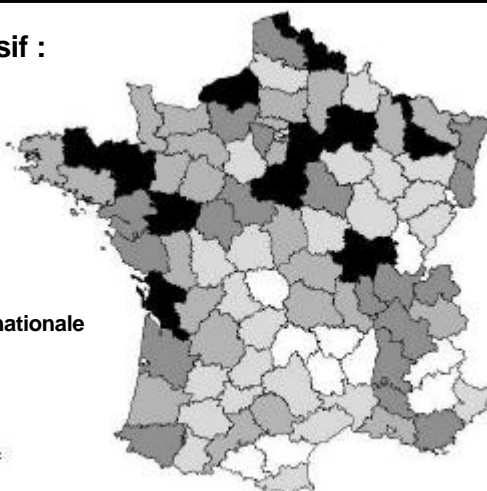
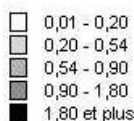
La Basse-Normandie totalise 5,5 % de la surface française destinée à la production de **pépinières ornementales**. Elle représente 4,1 % des producteurs pour 5,5 % des ventes. Le Calvados regroupe les deux tiers des surfaces et réalise plus de huit ventes bas-normandes sur dix. Les ventes de jeunes plants constituent 78 % des ventes en Basse-Normandie contre 54 % pour le niveau national. Les plants de feuillus dominant largement dans la région (91 %) au détriment des plants de conifères (9%) alors que les ratios s'établissent à 66 % et 18 % en France. Les autres produits vendus (rosiers, plantes de terre de bruyères ou grimpantes) ne représentent que moins de 0,3 % des ventes nationales. La part vendue directement au consommateur concerne 14 % des plants (11 % en France).

Sur une surface brute utilisée pour les **pépinières fruitières** représentant 2,3 % de la surface nationale (3,5 % des producteurs), la Basse-Normandie n'a commercialisé que 0,6 % de la production française d'arbres fruitiers. ■

Plantes à massif :

Trois départements bas-normands homogènes

% de la production nationale



Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

QUELQUES CHIFFRES CLES

		Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
UTILISATION DU SOL					
Flours et plantes	nombre d'exploitations	92	78	32	202
	superficie brute en m ²	368 490	458 590	142 205	969 285
	<i>dont de plein air</i>	246 495	3 267 702	71 902	645 099
	<i>dont sous serre</i>	121 995	131 888	70 303	324 186
Pépinières	nombre d'exploitations	80	53	21	154
	superficie brute en m ²	2 709 407	1 122 150	563 974	4 395 531
	<i>dont de plein air</i>	2 692 985	1 095 891	557 550	4 346 426
	<i>dont sous serre</i>	16 422	26 259	6 424	49 105
Superficie totale au sol sous serre	nombre d'exploitations	83	83	36	202
	superficie brute en m ²	138 417	160 517	76 727	375 661
PRODUCTIONS					
Flours et Feuillages coupés	nombre d'exploitations	22	23	6	51
	superficie brute en m ²	94 573	47 010	6 392	147 975
	nombre de plants	2 269 020	1 211 572	142 770	3 623 362
Plantes en pot (fleuries et vertes)	nombre d'exploitations	51	59	23	133
	superficie brute en m ²	125 051	286 425	72 804	484 280
	nombre de plants	1 172 497	1 351 559	315 756	2 839 812
Plantes à massif	nombre d'exploitations	55	53	31	139
	superficie brute en m ²	106 981	107 736	62 781	277 498
	nombre de plants	4 683 381	5 372 961	5 119 609	15 175 951
Plantes vivaces, aromatiques, et aquatiques	nombre d'exploitations	34	20	13	67
	superficie brute en m ²	36 680	17 125	7 844	61 649
	nombre de plants	463 882	88 132	33 417	585 431
Pépinières ornementales	nombre d'exploitations	77	41	19	137
	superficie brute en m ²	2 126 704	730 238	411 174	3 268 116
	vente de plants yc jeunes plants	5 746 000	321 585	28 000	6 095 585
Pépinières fruitières	nombre d'exploitations	15	24	11	50
	superficie brute en m ²	114 603	311 442	75 200	501 245
	vente d'arbres fruitiers	17 230	34 320	11 650	63 200
Pépinières forestières	nombre d'exploitations	15	6	5	26
	superficie brute en m ²	470 600	83 580	77 600	631 780
	vente de plants	2 484 332	51 350	16 150	2 551 832

Source : AGRESTE, Recensement de l'Horticulture 2001

NOTE METHODOLOGIQUE

Le recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières fait suite au recensement agricole 2000. Il a pour but d'approfondir les connaissances qui n'ont pu être détaillées dans ce dernier, pour des raisons essentiellement d'allongement de questionnaire et de spécialisation trop poussée des sujets abordés. C'est pourquoi une opération distincte a été menée par les services de statistique agricole du Ministère de l'Agriculture, de janvier à mars 2002 en ce qui concerne la collecte d'informations qui portent sur les résultats de l'exercice 2001.

Champ de l'enquête

Ont donc été interrogées toutes les exploitations du RA 2000 qui ont déclaré :

- ou*
- au moins 2 ares (200 m²) de fleurs et plantes ornementales en culture principale ou secondaire,
 - au moins 2 ares (200 m²) de pépinières ligneuses : ornementales, fruitières, forestières.

Seules les exploitations assurant une activité de production sont concernées par l'enquête.

Sont exclues du champ les exploitations ne pratiquant que des actes de commerce, de stockage ou de conditionnement.

Précisions

Les entreprises de parcs et jardins, les jardinerie, les serres municipales qui répondent à ces définitions font partie du champ du recensement, *mais uniquement pour la partie correspondant à la production.*

© AGRESTE 2003

Agreste Basse-Normandie - N° 92 Avril 2003 - 7,70 €



Directeur de la publication : F. LETOUZE
 Composition : SRSA
Impression : DRAF Basse-Normandie
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1280-5815

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
 SERVICE REGIONAL DE STATISTIQUE AGRICOLE
 6, boulevard du Général Vanier

14078 CAEN CEDEX 5 – Tél. : 02 31 24 97 43